

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/07-407-502 du 3/12/07

DECENTRALISATION DES PERSONNELS TOS EXERCICE DU DROIT D'OPTION AVEC EFFET AU 1^{ER} JANVIER 2009 TROISIEME ET DERNIERE CAMPAGNE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Principaux de Collège, Proviseurs de Lycée et Lycée Professionnel, Directeurs d'EREA

Dossier suivi par : Mme Noelle VINCENT, Chef de bureau des personnels techniques
(DIEPAT 3.03), Tél. : 04.42.91.72.44 Fax. : 04.42.91.70.06.
Mel. : noelle.vincent@ac-aix-marseille.fr

- 1) Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le modèle national du formulaire qui permet l'exercice du droit d'option avec effet au 1^{er} janvier 2009, à l'usage des adjoints techniques des établissements d'enseignement, précédemment OEA-OP-MO.
- 2) Il vous appartient de mettre ce formulaire à la disposition des personnels TOS de votre établissement concernés, de veiller à leur information et de répondre à toute question éventuelle, en saisissant en tant que de besoin les services rectoraux, comme vous l'avez fait l'an dernier.
Vous pouvez vous appuyer :
 - sur le fascicule documentaire publié au bulletin académique n°352 du 15 mai 2006.
 - sur la circulaire publiée au bulletin académique n°378 du 29 janvier 2007.
- 3) J'insiste par ailleurs sur les dispositions pratiques suivantes :
 - 3-1. Cette 3^{ème} et dernière campagne d'exercice du droit d'option ne s'adresse qu'aux personnels TOS qui sont encore en position de « mis à disposition » de la collectivité territoriale. Les personnels qui ont déjà opté pour l'intégration ou le détachement sans limitation de durée avec effet au 01.01.2007 (1^{ère} campagne) ou 01.01.2008 (2^{ème} campagne) ne sont plus concernés.
 - 3-2. les personnels TOS-MAD qui souhaitent participer à cette dernière campagne avec effet au 01.01.2009 doivent le faire pour le 27 décembre 2007 dernier délai. Les personnels devront vous remettre le formulaire ci-joint, dont vous accuserez réception auprès des intéressés (cf. modèle joint).
Vous devez adresser directement chaque formulaire de droit d'option au Rectorat DIEPAT-secrétariat, qui délivrera à son tour un accusé de réception.
Aucun formulaire ne doit être adressé au Conseil Régional / Général.
 - 3-3. Les personnels TOS-MAD qui ne souhaitent pas exercer leur droit d'option n'ont pas de demande à effectuer. Ils seront détachés sans limitation de durée auprès de la collectivité territoriale avec effet au 01.01.2009. Aucun personnel TOS en EPLE ne demeurera placé en position de mise à disposition à cette date.

Je vous remercie de votre attention et des dispositions que vous prendrez pour donner à chacun des personnels TOS-MAD placés sous votre responsabilité les informations utiles à l'exercice du droit d'option.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

FORMULAIRE D'EXERCICE DU DROIT D'OPTION
Dernière campagne d'exercice du droit d'option. Date limite : 27 décembre 2007.
EFFET AU 1^{er} JANVIER 2009

NOM :

PRENOM :

Type d'établissement d'affectation : (*entourer la mention utile*)

collège, lycée, cité scolaire, EMOP, EREA, ERPD ⁽¹⁾, autre : (*préciser*)

⁽¹⁾EMOP : équipe mobile d'ouvriers professionnels ; EREA : établissement régional d'enseignement adapté ; ERPD : établissement régional du premier degré

Nom de l'établissement :

Ville :

Code postal :

Collectivité territoriale de mise à disposition :

J'opte pour le statut de fonctionnaire territorial et demande mon intégration dans un cadre d'emplois de la fonction publique territoriale au sein de cette collectivité territoriale

Corps de la fonction publique d'Etat	cocher	Je demande mon intégration dans le cadre d'emplois de la fonction publique territoriale correspondant
ATEC 2 (Ouvrier d'entretien et d'accueil)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} classe
ATEC 1 (Ouvrier professionnel et ouvrier professionnel principal)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial 1 ^{ère} classe
ATEC P2 (Maître ouvrier)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe
ATEC P1 (Maître ouvrier principal)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial Principal 1 ^{ère} classe

ATEC : Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement

Cette intégration est de droit et prendra effet au 1^{er} janvier 2009.

J'opte pour le maintien dans le statut de fonctionnaire de l'Etat et demande à être placé(e) en position de détachement sans limitation de durée dans un cadre d'emplois de la fonction publique territoriale au sein de cette collectivité.

Corps de la fonction publique d'Etat	cocher	Je demande mon détachement dans le cadre d'emplois de la fonction publique territoriale correspondant
ATEC 2 (Ouvrier d'entretien et d'accueil)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} classe
ATEC 1 (Ouvrier professionnel et ouvrier professionnel principal)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial 1 ^{ère} classe
ATEC P2 (Maître ouvrier)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial Principal 2 ^{ème} classe
ATEC P1 (Maître ouvrier principal)	<input type="checkbox"/>	Adjoint Technique Territorial Principal 1 ^{ère} classe

ATEC : Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement

Ce détachement est de droit et prendra effet au 1^{er} janvier 2009.

Fait à

le

Visa
du chef d'établissement

Signature de l'intéressé(e)

(cachet de l'établissement scolaire)

ACCUSE DE RECEPTION
Décentralisation des personnels TOS
Exercice du droit d'option

*Accusé de
réception à
remplir par le
Chef
d'établissement*

3^{ème} et dernière campagne avec effet au 01.01.2009

Je soussigné (e)

Chef d'établissement

.....
.....

certifie avoir reçu ce jour

le formulaire d'exercice du droit d'option en date du

concernant M.

Adjoint technique des établissements d'enseignement : classe :

précédemment OEA OP MO

sollicitant l'intégration avec effet au 1^{er} janvier 2009

le détachement sans limitation de durée au 1^{er} janvier 2009

au sein de la Fonction Publique Territoriale.

Fait à le

(signature du Chef d'établissement)

Diffusion : 1 exemplaire à l'intéressé (e)
1 exemplaire classé à l'EPLE